

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 31 juillet 1866

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (406r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 31 juillet 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45505>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 juillet 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin prie Cantagrel de demander à Allez frères qu'ils envoient quelqu'un chez Jacquet se faisant passer pour un exportateur pour vérifier si Jacquet vend ses produits fabriqués par d'autres et prouver ainsi qu'il est en contravention avec le traité fait avec lui.

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 3 août 1866 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Allez frères](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 15/01/2024

Gien le 31 juillet 1866

A Monsieur Cantagrel

je voudrais bien mon cher ami que
vous me renviez un dessin à faire
mettre à l'attention des personnes qui vont le visiter
embarrasser mais je veux que M. & M^e Bellay
soit prié de bien faire et prépare quinze
lire communiquant cette lettre il voudront
bien faire le nécessaire mais le chef prend
car le cœur démonte la situation n'est pas
ce que il sait.

vous savez que Jauguet me fait un procès
vous savez aussi quel maître la cause du
droit de fabriquer ses appareils a Jauguet je
veux faire en fait fabriquant d'autres qui offrent
des vaporisations le fait de leur contestation
ne leur fait interdire sous le nom d'
grand importance pour le trafic

voilà une affaire Bellay afin de faire
une partie laissant passer quelques jours
Jauguet est déjà dans la ville comme vaporisateur
mais non pas avec son nom de M. & M^e Bellay
on lui demandait que cest moi qui envoie
mis sous un nom qui laisse croire que cest
volumineux pour vaporisation afin de venir
à que M. Jauguet ne le sait donc toutes
provoquée que les moins bientôt et les
moins de temps

ma lettre du 20 est venue avec la réponse
elle vous prie de pourvoir relâche